

- (5) une nouvelle génération de politiciens plus souples et plus éclairés;
- (6) une tribune de débat et d'interaction; et,
- (7) peut-être, une initiative représentant un «acte de foi» d'au moins un politicien important capable de franchir un seuil émotif et conceptuel clé.

Le renforcement de la confiance semble très prometteur comme démarche de gestion de la sécurité. Toutefois, ce potentiel ne pourra être pleinement exploité tant que les efforts ne reposeront pas sur une compréhension du processus et de son fonctionnement qui soit pertinente sur le plan des politiques et saine sur le plan des concepts. S'en remettre à la démarche «minimaliste» traditionnelle, qui a tendance à réifier le contenu opérationnel des mesures de renforcement de la confiance envisagées comme l'essence même de la démarche, risque de ne pas être très utile. C'est en effet une démarche qui ne tient pas compte des conditions indispensables pour un renforcement de la confiance efficace et qui ne dit pas de manière convaincante pourquoi et comment l'adoption de ces mesures va améliorer les relations de sécurité. Et concocter de nouvelles variantes, se fondant implicitement sur le raisonnement traditionnel ou sur des ententes trop générales, ne sera pas plus efficace car elles sont typiquement dépourvues de fondements théoriques. Le renforcement de la confiance doit être envisagé comme un processus et non pas être assimilé aux MCS et à ce qu'elles font.

Plusieurs conséquences découlent de l'optique de transformation, en ce qui concerne les politiques publiques.

1) Comprendre les atouts et les limites du renforcement de la confiance

Les partisans et participants auront plus de chances de succès dans leur recours à la démarche de renforcement de la confiance pour transformer les relations de sécurité s'ils se font une idée très claire et conceptuellement solide de ce qui marche bien, et dans quelles circonstances. Le renforcement de la confiance correspond à des exigences et objectifs précis et exige des méthodes

capables de faire atteindre ces objectifs; tout cela doit être clairement explicité.

2) Faire la distinction entre le renforcement de la confiance et les MCS

Les décideurs doivent bien se garder de confondre renforcement de la confiance et adoption de mesures ressemblant à des MCS. Le renforcement de la confiance est clairement un *processus* et c'est précisément cela qui aide les décideurs à restructurer les relations de sécurité de façon à en accentuer l'aspect coopératif et à réduire les risques de conflit et de malentendu. En conséquence, ils devraient se concentrer de plus en plus sur l'identification des moments où le changement devient possible et sur l'élaboration d'accords de sécurité coopératifs lorsque les conditions sont réunies. Ils devraient s'attacher moins à l'élaboration d'un ensemble de MCS, évolution qui serait toute naturelle s'ils s'efforçaient de trouver des solutions axées sur la coopération. Les analystes, quant à eux, devraient s'attacher plus à comprendre le rôle des conditions favorables et à expliquer la nature du processus de renforcement de la confiance qu'aux MCS et à ce qu'elles font.

3) Encourager des recherches pertinentes du point de vue de l'élaboration des politiques

Il est essentiel que les décideurs comprennent mieux les atouts et les limites du renforcement de la confiance pour s'assurer qu'ils font l'usage le plus productif possible de cette démarche de gestion de la sécurité, et qu'ils ne pas désillusionnent pas si la démarche est mal appliquée. Favoriser cette attitude exige que l'on consacre au renforcement de la confiance plus de recherches pertinentes du point de vue de l'élaboration des politiques. Ces recherches devraient englober à la fois des études de cas sur les nouvelles applications – tant dans de nouvelles régions du monde que dans de nouveaux secteurs thématiques – ainsi que des études génériques sur le processus lui-même. Analystes et décideurs politiques, surtout dans divers contextes régionaux, devraient collaborer étroitement pour veiller à ce que l'explication du renforcement de la confiance soit cohérente du point de vue des politiques